



**Déclaration de la FSU au CTSD de Seine-Maritime,
le 20 janvier 2021.**

Monsieur le Directeur Académique.

La FSU souhaite la meilleure année possible à l'ensemble des personnels de notre académie, même si les contextes sanitaire et scolaire ne laissent entrevoir que peu de bonnes nouvelles.

Ce comité technique est une première étape dans la préparation de la rentrée 2021. Si les annonces ministérielles et académiques laissent à penser que le premier degré serait préservé, il est avéré que la lente destruction du service public d'éducation se poursuit.

Cette préparation de rentrée a lieu dans un contexte difficile et exténuant pour les élèves et les personnels. Le protocole soit-disant renforcé consiste en fait à continuer d'entasser les élèves masqués dans les classes, toute la journée, de se passer du gel hydro-alcoolique sur les mains, aérer les pièces, alors même que la température extérieure est basse, et surtout ne rien prévoir à l'avance, comme un dédoublement systématique des effectifs partout où c'est nécessaire, y compris en collège, avec un système d'accueil des élèves hors la classe si besoin. La FSU propose depuis plus de 10 mois des aménagements pour un réel renforcement du protocole, et alerte sur les dangers de la situation actuelle. Mais comme cela vient de la fédération majoritaire parmi les personnels, hors de question pour le ministère ne serait-ce que d'écouter !

Le renvoi au "territoire" et au "local" est systématique avec ce ministère, poussant toujours plus loin la concurrence entre enseignements public et privé, entre établissements, entre équipes... En plus de mettre en difficulté les chefs d'établissements et les directeurs d'écoles qui portent malgré eux la responsabilité de la mise en oeuvre de consignes floues et souvent contradictoires sur leurs épaules, c'est au nom des territoires que la loi 4D prévoit le démantèlement de la médecine scolaire, pour la mettre au service des intérêts, forcément partisans parce que locaux, des départements. Comment peut-on penser que basculer de force la médecine scolaire, dont les moyens sont déjà largement insuffisants, dans les services départementaux exsangues de l'enfance permettra une réelle amélioration du service rendu au public ? Qui va accueillir les élèves, les orienter, prendre en compte leur souffrance, alors que le mal être des jeunes explose avec la crise ? C'est aussi par cette loi que les collectivités territoriales tentent de mettre la main sur les gestionnaires des établissements scolaires, plaçant à terme ceux-ci dans une position intenable de double tutelle.

Pour le 1er degré, les 2 489 moyens d'enseignement supplémentaires pour la rentrée 2021 ne

seront pas suffisants au vu des nombreuses priorités engagées par le ministère (dédoublage des classes de GS en REP+, limitation à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1 hors EP, augmentation des décharges de direction, fin de l'instruction en famille...). Dans ces conditions, il ne restera aucun moyen pour créer les postes nécessaires au bon fonctionnement et à la transformation de l'école (abaissment des effectifs dans toutes les classes, création de postes de remplaçants, de RASED, d'ULIS, d'UPE2A, relance des "Plus De Maîtres Que De Classes", amélioration du maillage territorial dans le rural...). Toutes choses dont nous aurions besoin dans des circonstances normales et d'autant plus pour prendre en compte la situation sanitaire. Cela nous apporte aussi une raison supplémentaire pour revendiquer un plan d'urgence pour l'école.

Pour notre académie la dotation est de +25 postes pour les 5 départements. L'arbitrage académique qui est proposé est de +33 pour le 76.

Cette dotation positive est une bonne chose mais nous savons déjà qu'elle ne suffira pas, vu la situation dans notre département : les dédoublements en GS n'ont pas commencé, la limitation à 24 non plus, les postes de remplaçants sont en nombre très insuffisant, des postes spécialisés laissés vacants...nos collègues seront encore bloqués pour l'accès au temps partiel, aux disponibilités et détachement.

Pour le second degré public, 1880 emplois sont supprimés au niveau national. Dans l'Académie de Normandie, ce sont 150 emplois en moins, pour 220 élèves en plus.

La déclinaison seino-marine de cette préparation de rentrée, sous l'autorité de Madame la Rectrice, prévoit 159 élèves en plus, et la suppression de 29 emplois.

Les conséquences d'une telle politique ne se feront pas attendre : les DHG perdent plus de 1000 heures postes par rapport à l'année dernière. Pour pallier ces manques, le taux d'heures supplémentaires explose ! Les collègues en poste vont devoir travailler toujours plus, dans un contexte sanitaire compliqué. Là où les équipes attendaient un plan exceptionnel de moyens pour permettre des dédoublements, la prise en charge des élèves en difficulté, très nombreux après ces périodes de confinement, et l'amélioration des conditions de travail pour toutes et tous, le ministre répond par l'austérité budgétaire et l'impréparation, donnant généreusement 15 jours de délais pour organiser les examens par exemple. Avec une suppression nette de 12 classes, les effectifs vont augmenter dans plus de la moitié des collèges de Seine-Maritime. Et que penser de la suppression des postes de PE spécialisés dans les dispositifs TSL, alors même que les élèves en situation de difficulté doivent rester une priorité ?

Renforcer le sport à l'école est une « priorité pour notre ministre », pourtant l'EPS n'a jamais été aussi malmenée. Suppression massive de postes, dispositif « 2s2c » et maintenant interdiction des activités physiques en intérieur.

Dans une région où l'on ne peut espérer faire correctement du sport dehors au mois de janvier, la fermeture des gymnases risque souvent d'obliger les enseignant.e.s à annuler leur cours ou à se replier avec leurs élèves dans des salles exiguës pour y faire de la garderie. Non seulement, cela n'améliorera en rien la lutte contre la circulation du virus, mais cela aura d'autres conséquences, peut-être tout aussi graves, sur la santé et le bien-être des élèves. L'impact du confinement en termes de santé publique (prise de poids, perte de capacités cardio-pulmonaires, impact psychologique ...) a démontré l'importance de la pratique physique et sportive et ce n'est pas avec ce genre de mesures que l'on pourra la préserver. D'autres choix, que la FSU porte depuis des mois, auraient pu être fait comme la généralisation des demi-groupes dans le second degré ou le renforcement de l'encadrement par l'emploi de nouveaux personnels. Encore une fois, les mesures de notre ministre, prises sans concertation et dans la précipitation, risquent d'être inefficaces voire contre-productives. Dans plusieurs établissements, de nombreuses classes n'ont pas EPS depuis des semaines

voire des mois. Cette situation provient directement de la suppression de 15 postes de TZR EPS à la rentrée 2020 pour l'académie.

Dès le début de l'année, la plupart des TZR se retrouvent affectés sur des postes longue durée et plus personne ne peut remplacer les collègues « covidés », les cas contacts ou les personnels vulnérables, les congés maternité, les professeurs EPS blessés... Aujourd'hui, encore une fois, ce sont les élèves qui sont lésés alors même qu'au niveau national le ministère ne cesse de marteler l'importance de la pratique physique, d'autant plus dans ce contexte sanitaire inédit.

Cette rentrée aurait pu se passer autrement avec des recrutements à la hauteur des besoins d'autant plus que le vivier de professeurs d'EPS existe largement.

Pour conclure, la FSU souhaite donc une bonne année 2021 à tous les personnels pour une Éducation nationale républicaine, égalitaire et émancipatrice, débarrassée de l'austérité budgétaire, du management oppressant, et de ce ministre destructeur.

Bonne année et rendez-vous dès le 26 janvier pour obtenir par la grève et dans les manifestations, de vrais moyens pour notre école, au service de tous les élèves.